

BULLETIN D'INFORMATION L'EAU POTABLE A FLEUREY

décembre 2018

En raison de la succession rapprochée de périodes sèches et caniculaires, la ressource en eau connaît un fléchissement historique, comme de très nombreuses petites communes de notre pays. Notre source principale, qui a été en capacité d'alimenter le village à elle seule jusqu'au début des années 2000 ne suffit plus aujourd'hui. Si la consommation du village a augmenté de 15% en vingt ans, la capacité de la ressource a baissé de 50% en étiage.

Depuis dix ans, les équipes municipales successives ont exploré progressivement de nombreuses éventualités. L'eau est un souci permanent et une première priorité. En lien constant avec nos hydrogéologues et avec l'agence régionale de santé, nous explorons toutes les solutions, dans le respect d'un cadre réglementaire. Alors qu'une fois de plus l'eau se trouble à notre robinet et que nous ne pourrions pas la consommer jusqu'à nouvel ordre, il nous a semblé utile de réactualiser ce numéro spécial que nous avons élaboré il y a bientôt deux ans.

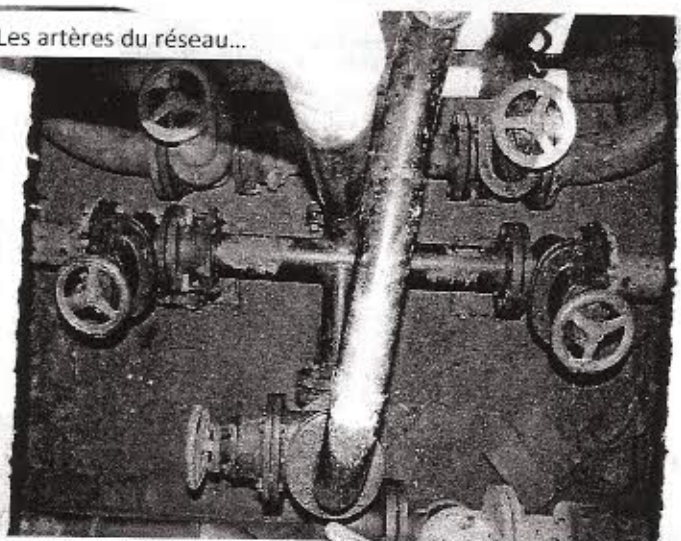
En attendant qu'une solution durable soit trouvée, ce que nous vous garantissons, nous devons encore faire preuve de patience et de compréhension.

Bien à vous,

Le maire, Franck Tisserand

Le réseau d'eau communal a été construit en 1936 par les anciens. Il distribue l'eau de la source « la Californie », située en forêt à 3 km en amont du village.

Les artères du réseau...



Cette eau est réputée de qualité moyenne.

Bicarbonatée, faiblement minéralisée et au PH basique, elle a tendance à dissoudre les métaux dans les canalisations.

A la fin des années 70, un forage est réalisé à l'entrée du village, pour être utilisé en complément du captage principal en période d'étiage.

Jusqu'en 2008, la commune a distribué l'eau sans grande difficulté, en dehors de quelques années sèches.

Le resserrement des normes et des exigences sur la distribution d'eau a depuis 2008 obligé la commune à

réaliser de nombreuses actions et investigations.

En 2008, à la demande légitime de la préfecture, la commune consulte un cabinet d'hydrogéologue pour la protection du périmètre de captage de sa source.

Un périmètre de protection apporte en effet de nombreuses garanties : garantie de quantité, de qualité, et garantie juridique en permettant la Déclaration d'Utilité Publique.

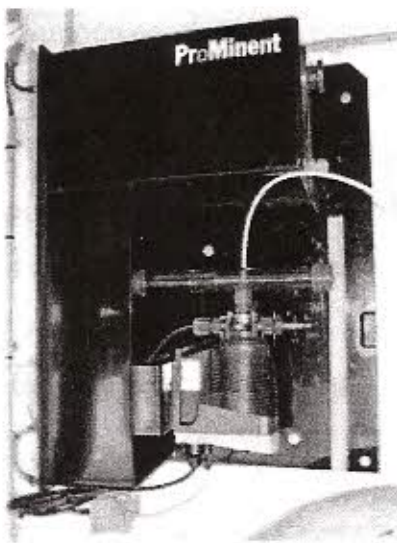
Ce dossier prend 18 mois, de nombreuses communes ayant fait la même demande.

A l'issue de cette consultation, l'état refuse la protection du périmètre sur le motif que cette seule ressource n'est pas suffisante pour satisfaire les besoins de la commune en période d'étiage. Il nous demande de trouver une ressource protégeable complémentaire.

A cette époque, le forage situé à l'entrée du village est jugé « non protégeable » à cause de sa proximité des habitations.

Dans le même temps, **une pompe doseuse au chlore** est mise en place au château d'eau suite à la détection de quelques bactéries dans l'eau de la source.

La pompe doseuse installée en 2013.



Mais les normes se resserrent encore.

L'Etat prévient **que l'eau du captage, trop acide, devra à moyen terme, être reminéralisée pour être distribuée.**

Il faut par conséquent trouver une autre ressource, et prévoir d'installer une station de reminéralisation qui peut coûter 200.000€.

Un forage est réalisé en bassin versant de lanterne, infructueux pour des raisons de qualité médiocre de l'eau.

Deux forages sont réalisés dans le grand bois, non concluants pour les mêmes raisons.

En 2013, une réunion est organisée à l'initiative de Fleurey pour connaître les besoins et les problématiques des communes environnantes.

Il ressort de cette réunion que la commune de Villers sur Port pourrait abandonner sa source située en forêt, à proximité du captage de notre commune, pour utiliser exclusivement le réseau du « Breuchin » auquel elle est connectée.

Une vraie solution se dessine. Nous attendons plusieurs mois, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, la décision de cette commune voisine qui finalement choisit de conserver sa ressource.

La première décision de la nouvelle équipe municipale, *en 2014*, dans la continuité, est de mettre en place un « *schéma directeur d'alimentation en eau potable* » ou « *diagnostic eau potable* ».

C'est une demande de l'Agence de l'eau et de l'Agence régionale de santé. Ce diagnostic réalisé par un bureau d'études spécialisé, apporte un regard extérieur sur le fonctionnement du réseau, s'appuie sur des passages de caméras et sur des techniques que les communes n'emploient pas.

Il donne une vision des faiblesses, des travaux et des investissements à réaliser ou à prévoir. C'est le « CHECK UP » du réseau.

Ce document constitue un préalable indispensable à toute décision.

Cette étude prend encore plusieurs mois pendant lesquels nous constatons **une baisse importante et historique du débit de notre source, en même temps qu'une fragilité accrue du forage.** Fleurey n'échappe pas à la règle.

Les épisodes successifs de canicule et de sécheresse font descendre fortement nos capacités.

Ces périodes de sécheresse ont un effet sur le sol en forêt et nous constatons *en 2016* des dégâts sur le drain principal, qui font l'objet d'une première tranche de travaux.

Parallèlement à cela, non sans difficulté, le schéma d'assainissements se met en place et préfigure une connexion avec Amoncourt. Les deux communes confient à Gaz et Eaux et au bureau BC2i le soin d'étudier la possibilité d'interconnecter Fleurey et Amoncourt, en profitant des travaux d'assainissement.

Six mois sont nécessaires pour obtenir des réponses.

En marge, nous faisons réaliser des analyses des eaux en mélange, en espérant que l'eau d'Amoncourt, très calcaire, contribue à rétablir l'équilibre de l'eau de Fleurey et permette d'éviter la mise en place de la station de reminéralisation.

Les conclusions tombent en octobre 2016 : la connexion avec Fleurey engendre des travaux très importants sur la commune d'Amoncourt qui devrait refaire complètement son système de filtration.

Par ailleurs, les analyses mettent en évidence que les eaux ne sont pas tout à fait compatibles.

Ayant épuisé plusieurs possibilités, nous écrivons au Président du Syndicat des eaux du Breuchin pour demander notre connexion à la conduite de Villers sur Port, en indiquant qu'il s'agit seulement de satisfaire un complément en période sèche. Réponse négative. Le Breuchin, en difficulté sur sa ressource, n'accepte plus aucune connexion.

Pour parer à toute éventualité, la commune se prépare à une nouvelle recherche en eau et identifie des points de forage potentiels.

Constatant les difficultés rencontrées par de nombreuses communes avec leur ressource en eau en lien avec le changement climatique, et l'épuisement possible des grandes ressources en cas d'interconnexion généralisée, la préfecture organise une grande réunion sur l'eau qui a lieu à l'automne 2016. Toutes les problématiques y sont évoquées, et il est annoncé que finalement les communes qui exploitent des petites ressources feront l'objet d'un peu plus de bienveillance si elles souhaitent les protéger.

Une solution nouvelle s'ouvre alors pour notre commune, avec l'espoir de parvenir à protéger le forage de l'entrée du village...

Nous consultons aussitôt les hydrogéologues de « sciences environnement » pour constituer les dossiers préalables à la consultation de l'hydrogéologue agréé (celui qui conseille la préfecture pour la délivrance de l'arrêté préfectoral), deux dossiers parallèles visant à réaliser **un périmètre de protection sur le captage en forêt et sur le forage de l'entrée du village.**

En marge, nous faisons analyser les eaux du forage et du captage en mélange.

Dans le cadre de la préparation de ce dossier, nous engageons en mars-avril 2017 des travaux sur le forage : mesures de débit, passage caméra, calculs du débit idéal de la pompe, nature de l'ouvrage.

Des analyses sont effectuées par l'ARS qui se révèlent tout à fait acceptables et qui portent comme conclusion : ***l'eau peut être consommée si elle passe par la pompe doseuse du château d'eau.***

Les analyses de la commune montrent par ailleurs que le mélange des eaux à part égale rétablit quasiment l'équilibre.



Remplacement d'un drain au captage.



Nous fondons beaucoup d'espoir sur cette éventualité.

Une deuxième phase de travaux est engagée en 2017 au niveau de la source principale, et nos hydrogéologues sont chargés de finaliser le dossier de consultation de l'hydrogéologue agréé, qui est nommé le 28 mai 2018 pour étudier la possibilité et les conditions de protection des deux ressources.

Bien entendu, les autorisations seront accordées sous certaines conditions : améliorer le forage, agrandir ou refaire le château d'eau, mettre en place une filtration en sortie de forage, etc.

Entre temps, nous sommes rattrapés par la baisse continue du débit de la source principale, en lien avec les périodes sèches et chaudes qui se succèdent.

Cette baisse continue nous inquiète et nous conduit à penser que l'addition de nos deux ressources pourrait ne pas suffire à l'avenir si les conditions climatiques devaient se répéter.

C'est pourquoi nous décidons de réaliser une nouvelle recherche en eau. Nous interrogeons deux sourciers qui identifient chacun, sans se connaître, une présence d'eau au même endroit, à proximité du château d'eau. Les hydrogéologues nous confirment qu'une présence d'eau à cet endroit, dans des couches calcaires, pourrait s'avérer très intéressante pour la commune, parce que complémentaire.

Deux forages sont réalisés en juillet 2018, tous deux infructueux malheureusement.

Deux possibilités subsistent :

- une interconnexion avec la commune de Favorney, qui coûterait très cher compte tenu du relief et de la distance, et qui maintiendrait l'obligation de mise en fonction d'une station de reminéralisation si notre source principale est conservée.
- persévérer dans la recherche en eau et réaliser un autre forage.

En réunion ce 30 novembre 2018, l'équipe municipale, à l'unanimité, a pris la décision de persévérer dans sa recherche en eau et de réaliser un nouveau forage.

Pendant tout le temps que prendront ces nouvelles investigations, nous continuerons de changer progressivement les vieux compteurs et nous remplacerons des anciens branchements en plomb. Plusieurs vannes ont été changées, il en reste encore.

Jusqu'à présent tous les travaux programmés ont été faits sans aucun recours à l'emprunt.

La commune s'est donné les moyens de financer des travaux sur son réseau à hauteur de 800 000€ (le plus souvent, les opérations sur l'eau sont subventionnés à 50%), sans augmenter les tarifs ni les impôts.

Des réserves financières sont constituées sur le budget « eau » et la marge dégagée chaque année permet de financer un emprunt sans effet pour les Fleuréens.

En attendant, je vous engage à économiser l'eau au maximum.

Merci de votre compréhension.

Votre maire,

Franck Tisserand